



Bulletin mensuel du maire 10^e édition

Bonjour à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Lac-Sainte-Marie.

J'ai le plaisir de vous présenter la 10^e édition de mon bulletin mensuel. Ce bulletin vise à maintenir une communication régulière avec la population en résumant quelques faits saillants de la vie municipale. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Sentier pédestre futur – Secteur du Mont Sainte-Marie

Grâce à une subvention du Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public (PAMVTP), volet 2, la Municipalité travaille depuis un certain temps à l'aménagement d'un premier sentier pédestre dans le secteur du Mont-Sainte-Marie. D'une longueur de 4,95 kilomètres, le tracé proposé partira de l'intersection du chemin du Grand-Poisson-Blanc et du chemin du Lac-Brochet en direction du lac Fournier. Cette première phase s'inscrit dans la volonté du conseil municipal d'offrir à la population davantage d'occasions de profiter de notre environnement naturel.

Ce dossier de longue haleine a d'abord nécessité une demande auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) afin d'autoriser l'aménagement du sentier sur les terres de la Couronne. Nous avons ensuite dû obtenir l'approbation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). À sa demande, une étude de caractérisation environnementale a été réalisée.

Après ces démarches, j'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux d'aménagement du nouveau sentier commenceront dans les prochaines semaines. Ils seront réalisés par le Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO).



Session de planification stratégique

Le 14 septembre dernier, les membres du conseil municipal se sont réunis pour une session de planification stratégique. Cette journée visait à mettre en commun leurs perspectives sur la situation actuelle de la Municipalité, à confirmer les orientations stratégiques et à préparer des actions concrètes pour soutenir son développement. Afin de rendre la séance aussi productive que possible, chaque membre avait préalablement rempli un court exercice de réflexion sur les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces propres à notre municipalité.

Au début de la rencontre, nous avons confirmé que la mission et la vision établies par le conseil précédent demeuraient pertinentes. Nous avons ensuite examiné les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces relevées par chaque membre. Un constat se dégage : sur plusieurs enjeux, les élus partagent une même lecture de la situation.

La prochaine étape sera de fixer nos objectifs pour les trois prochaines années dans chaque domaine prioritaire, puis de déterminer les actions à entreprendre pour les atteindre. Ce travail prendra du temps, mais il est essentiel pour profiter pleinement des occasions qui se présentent à nous.

Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Le congrès annuel de la FQM s'est tenu du 24 au 26 septembre dernier. Comme chaque année, des élus de Lac-Sainte-Marie y ont participé, parmi plus de 2 500 personnes venues de partout au Québec. Le thème de cette édition était « Faire du Québec le Québec des régions ».

Cette année, le conseiller Charles Perron et moi avons eu le privilège de représenter la municipalité. J'en ai profité pour renouer avec des élus d'autres régions, rencontrer des fournisseurs au Salon des affaires, échanger avec quelques chefs de parti en vue des prochaines élections provinciales et participer à plusieurs ateliers sur des enjeux qui nous touchent.

Les ateliers portaient sur cinq thèmes : les séances d'information, les rendez-vous juridiques, l'actualité, la politique et le programme *Ma municipalité verte*.

Somme toute, ce fut une expérience très enrichissante. Elle m'a permis de découvrir des initiatives mises en place ailleurs et de réfléchir à ce que nous pourrions faire pour mieux servir notre population.

Mot de la fin

Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez nous les transmettre par courriel, à l'adresse dg@lac-sainte-marie.com. Cette façon de faire nous permet de préparer une réponse complète. Vous pouvez aussi profiter des deux périodes de questions prévues à chaque séance du conseil. Il se peut, toutefois, que nous ne puissions pas répondre en détail sur-le-champ. Le cas échéant, nous ferons un suivi avec vous dans les jours qui suivent.

La saison de la chasse est à nos portes. Je vous invite à faire preuve de prudence lors de vos déplacements en forêt. Aux amateurs de chasse, je souhaite une bonne saison!

Marc Beaudoin,

Maire, Lac-Sainte-Marie